

AFFAIRE DU COMTE ROUSSY DE SALES

Ce matin de mars 1945, le comte Roussy de Sales, châtelain de Thorens, encadré par les gendarmes Tournier et Bachet, est amené au palais de justice d'Annecy. Ayant traversé le Champ de Mars, ils ont franchi le pont des Amours et pénétré dans le jardin des plantes. Le comte se rend à la convocation du juge.

Deux hommes, marchant lentement, croisent le groupe. Une fois le groupe dépassé, l'un d'eux se retourne et fait feu. Les gendarmes sont surpris. Il semble, à leurs dires, que le comte ait reconnu l'un des agresseurs, avant de s'écrouler. Les gendarmes ne peuvent poursuivre les assassins, qui s'enfuient à bord d'une traction noire, garée place de la Mairie. Lorsque son avocat, maître Marcel Auzimour, et la comtesse arrivent sur les lieux, quelques minutes plus tard, le comte a expiré,

Mais qui était le comte Roussy de Sales ?

Avant la guerre, ce descendant illustre de saint François avait été élu maire, battant la liste du Front populaire, dans sa commune. En 1940. Vichy l'avait laissé en place et en avait fait le chef de la Délégation spéciale, titre des maires de l'État français. On sait que Simon, lorsqu'il était dans le coin, n'a cessé de « charrier » le comte, lui empruntant fréquemment sa voiture et le transportant, parfois, à dos de mulet.

En mars dernier, alors que le village était investi par la Milice, avait éclaté une sombre affaire. Une vingtaine de résistants et de sympathisants avaient été arrêtés et déportés en Allemagne. Aussitôt, le bruit avait couru que la faute incombait au comte. La rumeur s'était amplifiée en mai, lorsque que le châtelain avait disparu.

On ignore, à Thorens, que le comte Roussy de Sales a rejoint le maquis du Grésivaudan, à They, Ancien *officier de* cavalerie, il est devenu l'adjoint, à l'état-major, du capitaine Vauban. Après la Libération, il guerroye en Maurienne, comme beaucoup de nos maquis savoyards. En mars 1945, de retour à Grenoble, il trouve une convocation du juge d'instruction d'Annecy. Il décide de se rendre à ladite convocation, rentre en Haute Savoie et se constitue prisonnier.

Incarcéré à la prison départementale, il attend que l'instruction suive son cours. L'inspecteur de police Bérard, membre de la Résistance, qui enquête sur place, découvre le pot aux roses.

Une nuit de mars, le fossoyeur, qui faisait du bruit dans le cimetière de Thorens, a été interpellé par les Forces du maintien de l'ordre alors qu'il planquait une mitrailleuse Sten dans une tombe. Incarcéré, violemment torturé à l'Intendance, à Annecy, par les « canadiennes », il a lâché un nom. Cet homme, arrêté, a, à son tour, parlé sous la torture. D'arrestation en arrestation, ce furent, pour cette affaire, douze personnes qui furent envoyées dans les camps de la mort.

L'enquête est formelle. Le policier et le magistrat ont les preuves de la non-culpabilité de François Maurice de Roussy de Sales. Celui-ci en est informé au palais de justice, où on lui signifie un non-lieu, et retourne en prison pour la nuit, car la levée d'écrou ne peut se faire que le lendemain, à 9 h 30.

Et c'est alors qu'il se rendait dans les locaux judiciaires de la mairie qu'il est abattu, probablement par des hommes de bonne foi, convaincus de sa culpabilité.

L'inspecteur Bérard organise, quelques jours plus tard, à la mairie de Thorens, une sorte de conférence de presse pour laver le comte de toutes les accusations dont il avait fait l'objet. Mais la rumeur est tenace.

Qui se souvient qu'en 1940, alors que l'équipe de camouflage du commandant Ratel, avec des hommes comme le lieutenant Tom Morel, le sous-lieutenant Lcspinard, Ducrette, Morellon, Heurtebise, Spinder, Cherpitel, cherchait des planques pour les armes, le comte avait accepté de planquer tout le matériel d'optique des 27^e et 67^e B.C.A. dans les combles du château, ainsi qu'une grande quantité de linge ?

Michel Germain – « Le prix de la liberté »